

Support Ecole européenne Lux 1

Le support général

Il concerne les difficultés d'apprentissages sur une notion du curriculum

C'est un volume d'heures qui a été attribué par sections linguistiques en fonction du nombre d'élèves.

Le volume horaire est attribué pour l'année.

En réunion de section, les heures ont été réparties par classe. L'attribution par classe peut changer en cours d'année après une réunion de section.

Les enseignants utilisent ces heures soit en Co-teaching ou en confiant un petit groupe d'élèves ayant les mêmes besoins au professeur de soutien.

Les parents sont informés que leur enfant bénéficie d'un support général.

Le Support Modéré

Il concerne une difficulté d'apprentissage de l'élève. Il peut être demandé par l'enseignant de la classe ou la famille au coordinateur support. Il peut être effectué en classe ou hors de la classe, en individuel ou en petit groupe.

Il n'excède pas 3 périodes par semaines. Il est organisé par semestre.

La demande d'heures de cours se fait par écrit au SUPCO par le professeur titulaire.

L'autorisation est demandée par **écrit** aux parents.

Un formulaire doit être signé par les parents mentionnant s'ils acceptent ou non le support modéré.

Agenda :

En Septembre les professeurs titulaires de classe évaluent le besoin de soutien et font leur demande de support

En octobre début des cours de support modéré

En Janvier évaluation et nouvelle demande de support modéré si nécessaire (attention le support modéré n'excède pas trois semestres.)

En juin évaluation.

Le Support intensif de type A

Il concerne les élèves qui ont un rapport de spécialiste (médecins, psychologue, orthophoniste ...).

Ces rapports restent confidentiels.

Un Advisory Group Meeting (composé des parents, enseignants, assistants, deputy head ou son représentant, psychologue scolaire, le spécialiste peut également participer ...) définit le type d'aide à apporter à l'élève.

Une convention est signée avec l'école.